

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 48 - 1920 - 54

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 07/02/2020

Nombre de présents à la séance initiale : 9

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/02/2020

Réuni le : 13/02/2020

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 03/02/2020

**Sur la :**

1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

L'utilisation de l'enveloppe attribuée pour la dotation horaire globalisée 2020/2021 selon les documents joints.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	21
Pour :	10
Contre :	9
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

#### 4. Coloration des Moyens

TRMD et créations/diminutions

Code	Libellé discipline	Besoins au 01/09/202	Apports constatés	Ecart	Nb Supports	Proposition création	Proposition diminution
L0100	philosophie	55,00	48,00	-7	3		
L0201	lettres classiques	22,30	18,00	-4,3	1		
L0202	lettres modernes	181,20	171,00	-10,2	10		
L0421	allemand	33,95	48,00	14,05	3		18
L0422	anglais	187,60	180,00	-7,6	10		
L0426	espagnol	74,50	81,00	6,5	5	6	18
L0432	polonais	0	0	0	0		
L0445	provençal	0	0		0		
L1000	histoire géographie	142,40	123,00	-19,4	7	9	
L1100	sciences économiques et sociales	47,75	45,00	-2,75	3		
L1300	mathématiques	243,45	229,50	-13,95	14	6	18
L1411	sii option architecture et construction	11,00	18,00	7	1		
L1412	sii option énergie	97,38	70,00	-27,375	4	18	
L1413	sii option informatique et numérique	56,45	69,00	12,55	4		18
L1414	sii option ingénierie mécanique	233,88	235,00	1,125	14		33
L1500	sciences physiques et chimiques	104,90	90,00	-14,9	5		
L1510	physique et électricité appliquée	117,25	102,00	-15,25	6		
L1600	sciences de la vie et de la terre	105,50	87,00	-18,5	5	6	
L1900	éducation physique et sportive	124	114,00	-10	6		
L4100	génie mécanique construction		0	0	0		
L4200	génie mécanique productique	0	0	0	0		
L5100	génie électrique électronique et automat	0	0	0	0		
L5200	électrotechnique	0	0	0	0		
L7100	biochimie-génie biologique	24,20	18,00	-6,2	1		
L7300	sciences et techniques médico-sociales	62,80	54,00	-8,8	3		
L8011	éco et gest.option comm, org, grh	42,80	36,00	-6,8	2		
L8012	éco-gest.option comptabilité et finance	145,55	105,00	-40,55	6	9	
L8013	éco-gest.option marketing	55,80	36,00	-19,8	2	9	
L8021	technico-commercial (en t.s.)	23,75	18,00	-5,75	1		
L8040	bureautique	0	0	0	0		
P0210	lettres histoire géographie	80,50	72,00	-8,5	4		
P0221	lettres allemand	10,00	0	-10	0	9	
P0222	lettres anglais	42,00	36,00	-6	2		
P0226	lettres espagnol	21,50	18,00	-3,5	1		
P1315	math.sciences physiques	43,00	36,00	-7	2		
P6500	enseignements artistiques et arts appliq	12,00	0	-12	0	12	
P7200	biotechnologies santé-environnement(e f	18,00	9,00	-9	1	9	
P8011	éco-gest option comm et org	0	0	0	0		
P8012	éco-gest option comptabilité et gestion	0	0	0	0		
P8013	éco-gest option commerce et vente	162,00	144,00	-18	8		
P8039	éco-gest option gestion administrative	71,50	69,00	-2,5	4		
<b>Totaux</b>		<b>2653,9</b>	<b>2379,5</b>	<b>-274,4</b>	<b>138</b>	<b>93,00</b>	<b>105,00</b>

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation de la structure pédagogique

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 45 -1920-95

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 07/02/2020

Nombre de présents à la séance initiale : 9

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/02/2020

Réuni le : 13/02/2020

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 03/02/2020,

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'organisation de la structure pédagogique définie**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

En lien avec l'effectif actuellement prévu, la nouvelle dotation est de 2679,91 heures dont 2 367,35 heures postes et 312.56 heures supplémentaires année.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 21

Pour : 10

Contre : 9

Abstentions : 2

Blancs : 0

Nuls : 0

3. Evolution de la structure

NIVEAU		Prévision 2017		Constat de rentrée 2017		Prévision 2018		Constat de rentrée 2018		Prévision 2019		constats 2019		Prévision 2020	
		2017		2017		2018		2018		2019		2019		2020	
		effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions	effectifs	nb divisions
Secondes	JDE DE DETERMINATION	401	12	408	12	403	12	363	12	402	12	397	12	365	11
1eres Generales	SCIENTIFIQUE SVT	87	3	68	3	69	3	84	3						
	SCIENTIFIQUE SI	18		21		22		20							
	ECONOMIQUES ET SOCIALES	71	2	70	2	70	2	77	2	185	6	176	6	204	6
	LITTERAIRE	35	1	36	1	36	1	27	1						
1eres ST 2D	ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	25		25		19		16							
	ENERGIE ET ENVIRONNEMENT	10		12	2,5	12	2,5	6	2,5	65	2,5	44	2	60	2
	SYSTEME D'INFORMATION ET NUMERIQUE	18	3	17		18		18							
	INNOVATION, TECHNOLOGIQUE ET ECO-CONCEPT	28		19		25		28							
1ere STMG	MANAGEMENT ET GESTION	64	2	58	2	61	2	68	2	59	2	72	2	63	2
1ere S, sante S, Social	SCIENCES DE LA SANTE SECTEUR SOCIAL	64	2	69	2	70	2	66	2	66	2	59	2	66	2
PREMIERES	TOTAL	420	13	395	12,5	402	12,5	410	12,5	375	12,5	351	12	393	12
Term. Generales	SCIENTIFIQUE SVT	75	3	77	3	71	3	66	3	81	3	81	3		
	SCIENTIFIQUE SI	23		22		17		18		16		14			
	ECONOMIQUES ET SOCIALES	70	2	72	2	73	2	74	2	81	3	87	3	181	6
	LITTERAIRE	34	1	33	1	34	1	34	1	28	1	27	1		
Term STI2D	ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	29		29		31		26		20		21		18	
	ENERGIE ET ENVIRONNEMENT	11		13	3	15	3	11	3	7		8	2,5	6	2
	INNOVATION, TECHNOLOGIQUE ET ECO-CONCEPT	25	3 (6 gr)	30		23		30		36	2,5	24		17	
	SYSTEME D'INFORMATION ET NUMERIQUE	18		18		17		16		18		18		19	
Term. STMG	COMMUNICATION, GEST. RES HUMAINES	22		22		21		23		26		20		20	
	COMPTA FINANCE ENTREPRISES	23	2	21	2	20	2	20	2	23	2	21	2	20	3
	MERCATIQUE	21		24		23		24		27		24		32	
Term S, sante S, Social	SCIENCES DE LA SANTE SECTEUR SOCIAL	61	2	62	2	67	2	71	2	68	2	56	2	56	2
TERMINALES	TOTAL	412	13	423	13	412	13	413	13	431	13,5	401	13,5	369	13
BTS 1ere année	TECHNICO-COMMERCIAL	35	1	33	1	30	1	33	1	25	1	33	1	34	1
	CRSA	30	1	29	1	30	1	29	1	26	1	26	1	30	1
	ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR	15	0,5	15	0,5	15	0,5	15	0,5	14	0,5	13	0,5	15	0,5
	SYSTEMES NUMERIQUES	15	0,5	14	0,5	15	0,5	14	0,5	12	0,5	16	0,5	15	0,5
	COMPTA GESTION	35	1	32	1	33	1	32	1	33	1	34	1	33	1
BTS 1ere année	TOTAL	130	4	123	4	123	4	123	4	110	4	122	4	127	4
BTS 2eme année	TECHNICO-COMMERCIAL	33	1	28	1	27	1	28	1	25	1	24	1	27	1
	CRSA	30	1	25	1	23	1	25	1	21	1	21	1	22	1
	ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR	15	0,5	16	0,5	15	0,5	16	0,5	11	0,5	9	0,5	11	0,5
	SYSTEMES NUMERIQUES	15	0,5	13	0,5	11	0,5	13	0,5	9	0,5	10	0,5	14	0,5
	COMPTA GESTION	35	1	29	1	27	1	29	1	29	1	30	1	30	1
BTS 2eme année	TOTAL	128	4	111	4	103	4	111	4	95	4	94	4	104	4
FC Lycées	PREPA ECOLES PARAMEDICALES	23	1	27	1	30	1	27	1	0	0	0	0	0	0
TOTAL		1514	47	1487	46,5	1473	46,5	1447	46,5	1413	46	1365	45,5	1358	44

ANNEE EN COURS

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 35 -1920-36-  
Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/11/2019  
acte n° 32

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

La Maison de l'environnement :

Les conventions de prêt d'expositions « Le climat vu de ma fenêtre » et « Climat en danger » entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-la-Buissière et l'Association La Maison Régionale de l'Environnement sont portées à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Prêt d'expositions avec mise à disposition de matériel pédagogique sur les thèmes concernés

Durée : du 27/04 au 12/05/20

Disposition financière : Inscription de 30€ + acte de cautionnement de 75€ et 150€

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 2

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 34 1920-37  
Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/11/2019  
acte n° 32

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Ass. LOOS N'GOURMA

La convention de prêt d'exposition sur le thème des médias entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-la-Buissière et l'Association LOOS N'GOURMA est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Prêt d'exposition avec mise à disposition de matériel pédagogique sur le thème concerné

Durée : du 09 au 28/03/20

Disposition financière : Adhésion de 15€

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 36 -1920-38

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 07/02/2020

Nombre de présents à la séance initiale : 9

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/02/2020

Réuni le : 13/02/2020

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Téléphonie

La convention d'adhésion au groupement de commandes pour la téléphonie entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-la-Buissière et le Lycée « Delambre » d'Amiens est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Achat de téléphonie fixe pour l'ensemble des lycées de la Région Hauts de France ayant adhéré au groupement

Durée : 4 ans

Disposition financière : 0€

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 21

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 2

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/02/2020 14:57:56

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 37 -1920-88

Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration

du 28/11/2019

acte n° 32

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

**CROUSS**

Un contrat d'agrément d'un restaurant entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et le CROUS de Lille représenté par Monsieur Emmanuel PARISIS, est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Fixer les conditions et modalités de la restauration des étudiants de Bruay-La-Buissière au sein du restaurant du Lycée Polyvalent Sadi Carnot de Bruay-La-Buissière ainsi que le versement d'une subvention par le CROUS de LILLE.

Durée : 3 ans du 01/09/2019 au 31/08/2022

Disposition financière : Versement par le CROUS d'une subvention au lycée rémunérant sa participation à la mission de service public confiée aux œuvres universitaires. Subvention de 0.46€ (non soumis à la TVA) par repas étudiant servi.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/02/2020 14:57:59

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 42 ~~1390~~ -100

Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration

du 28/11/2019

acte n° 32

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

SERIS-GROUP

Un contrat d'astreinte/gardiennage entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de BRUAY-LA-BUISSIERE et la société SERIS-GROUP est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du contrat : Astreinte/gardiennage pendant les périodes de fermeture de l'établissement

Durée : 1 an à compter du 01/02/20 puis reconduction tacite par périodes successives de 12 mois

Disposition financière : Astreinte/gardiennage : 65€ HT/déplacement pour ouverture. Au-delà de 30 minutes de présence : facturation de l'agent 26.50€/heure hors majoration nuit, dimanche et jour férié

Ronde de sécurité du 15/7 au 15/8 inclus : 39€ HT/ronde

Garde de clés ou codes : 20€ HT/mois

+ clause de révision de prix

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/02/2020 14:58:12

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 38 1920-101  
Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/11/2019  
acte n° 32

Le chef d'établissement procède à la signature  
 du contrat  
 de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

FREE

Un contrat de téléphonie entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de BRUAY-LA-BUISSIERE et la société FREE est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du contrat : Abonnement au forfait 2€/mois sans engagement pour 2 nouvelles lignes téléphoniques nécessaires nécessaire dans le cadre de l'enseignement technique.

Durée : à compter de la date de souscription jusqu'à résiliation de la ligne par le lycée en fonction des besoins pédagogiques

Disposition financière : 2€/mois x 2 lignes téléphoniques

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 44 1920-102  
Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/11/2019  
acte n° 32

Le chef d'établissement procède à la signature  
 du contrat  
 de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

**BOUYGUES**

Un contrat de Internet-Téléphonie entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de BRUAY-LA-BUISSIERE et la société BOUYGUES est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du contrat : Installation et location d'une BBOX avec internet haut débit nécessaire dans le cadre de l'enseignement technique.

Durée : engagement de 12 mois à compter de la date de souscription

Disposition financière : 39.90€ TTC pour la construction de ligne + 29€ TTC pour les frais de mise en service + frais de location de la BOX : 3€ TTC/mois + Internet-téléphonie 21.99€ TTC/mois (11.99€TTC/mois les 12 premiers mois)

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 40 1920-103

Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration

du 28/11/2019

acte n° 32

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

**NUMERICABLE**

Un contrat/avenant Internet très haut débit avec téléphone fixe illimité 1ère ligne entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de BRUAY-LA-BUISSIÈRE et la société NUMERICABLE est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du contrat : Internet haut débit à l'Espace Carnot + ligne de téléphone (suppression de l'accès aux chaînes numériques avec cet avenant)

Durée : engagement de 12 mois à compter de la date de souscription

Disposition financière : 24.98€ TTC/mois

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/02/2020 14:58:06

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 39 -1920-104  
Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration  
du 28/11/2019  
acte n° 32

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

JLD Trading

Le contrat de maintenance de défibrillateurs entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de BRUAY-LA-BUISSIERE et la société JLD Trading est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du contrat : Maintenance préventive et curative des 3 défibrillateurs du lycée

Durée : 4 ans à compter de la date de signature des parties puis tacite reconduction d'année en année

Disposition financière : 180€ HT/défibrillateur

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 41 1920-105

Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration

du 28/11/2019

acte n° 32

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

BGE Hauts de France

La convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-la-Buissière et BGE Hauts de France, représenté par Madame Cindy LEFEBVRE est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Simulation de gestion d'une jeune entreprise sur une session de deux jours consécutifs.

Durée : 1 session de 2 jours consécutifs « Je gère » du 11 au 12/05/20 pour les BTS CGO

Disposition financière : 2 x 75€ TTC; soit un montant total de 150 €

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 43 1920-106  
Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration

du 28/11/2019

acte n° 32

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

**INDEX EDUCATION**

La redevance annuelle d'hébergement PRONOTE avec la société INDEX EDUCATION ainsi que sa reconduction d'année en année selon le tarif en vigueur sur la période concernée sont portées à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Hébergement des applications PRONOTE Serveur et PRONOTE

Durée : Du 01/02/20 au 01/02/21, hébergement reconductible d'année en année selon le tarif en vigueur sur la période concernée

Disposition financière : 905€ HT soit 1086€ TTC du 01/02/20 au 01/02/21

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 33 -1920-107

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 07/02/2020

Nombre de présents à la séance initiale : 9

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/02/2020

Réuni le : 13/02/2020

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Exercice : 2020**

**Numéro de la DBM : 1**

**Budget d'origine :**

Budget primitif :

Budget annexe :

**Pièce(s) jointe(s)**

Oui  Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Le transfert de crédits d'un montant de 1 600€ du service AP (Activités Pédagogiques) vers le service OPC (Opérations en Capital) pour l'acquisition du logiciel ArchiWizard Education pour l'enseignement technique est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Cette décision fera l'objet d'une DBM de type 3.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 14/02/2020 14:57:48

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : VIDEO PROTECTION PERIMETRIQUE ET INTERIEURE

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 47 - 1920 - 108

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 07/02/2020

Nombre de présents à la séance initiale : 9

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/02/2020

Réuni le : 13/02/2020

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la mise en place d'une vidéo-protection périmétrique et d'une vidéo-protection intérieure pour le LPO Sadi Carnot de BRUAY-LA-BUISSIÈRE.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
51 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : SONNERIE PPMS

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 46 1920-109


Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 07/02/2020

Nombre de présents à la séance initiale : 9

 Quorum non atteint

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/02/2020

Réuni le : 13/02/2020

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver l'installation d'une sonnerie PPMS dans les zones privatives du LPO Sadi Carnot de BRUAY-LA-BUISSIERE.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0